

## LES TENDANCES

Le 24 mai 2018 est entré en vigueur le RGPD<sup>1</sup> consacrant la protection des données personnelles. Mais les **données** produites par les **entreprises** restent **sans protection**. La filière agricole s'organise pour éviter l'ubérisation et assurer **contractuellement** la protection de celles-ci pour préserver l'**avenir**.

Ces dernières semaines ont été riches en actualités concernant le **bien-être** animal (nouvelle définition par l'ANSES, colloques, ...) montrant combien ce thème prend de l'importance dans la société.

Des actions communes filières /associations welfaristes sont mises en place.

Va t'on vers un processus de construction d'un **nouveau consensus welfariste** de la société ?

Cette évolution se croise avec les questionnements concernant l'impact environnemental de l'élevage pour créer la **controverse** que traverse l'élevage des animaux de rente. Quels pourraient être les impacts pour la filière cheval ?

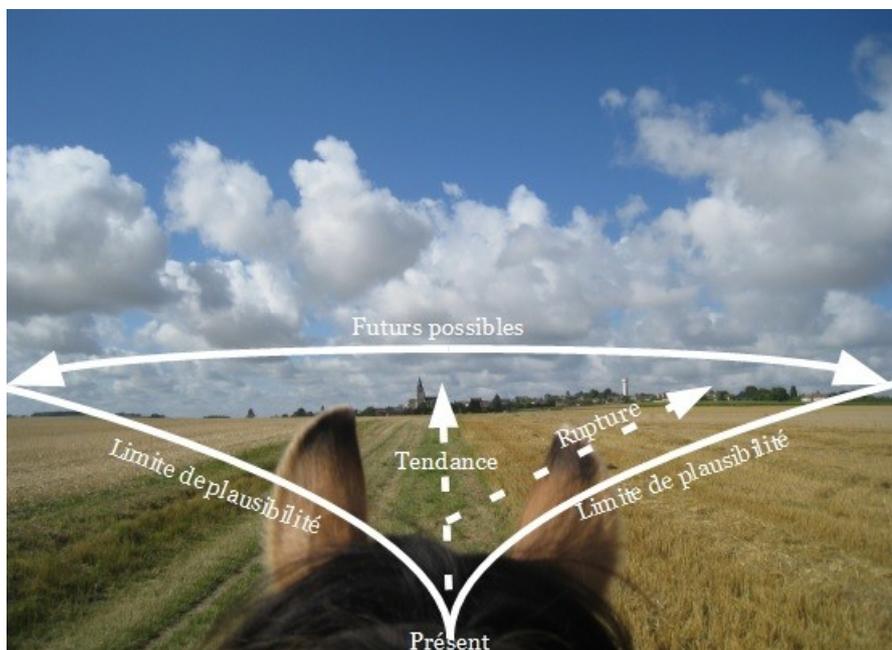


Illustration 1: Futurs possibles, tendances et ruptures

## CHIFFRES CLES

### RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

**1 sur 3**

proportion de sportifs utilisant un outil de mesure de la performance tout sport confondu

### RELATION HOMME - ANIMAL

**4 sur 10**

part des acheteurs souhaitant avoir plus d'informations sur le passé des chevaux<sup>2</sup>

**94 %**

des européens considèrent qu'il est important de protéger le bien-être des animaux d'élevage

**40%**

des européens considèrent que le bien-être devrait être réglementé par les pouvoirs publics

**43 %**

des européens considèrent que le bien-être devrait être traité par les entreprises et les pouvoirs publics

<sup>2</sup> Enquête 2018 de l'OESC, publication à venir

<sup>1</sup> Règlement général de protection des données personnelles de la CE



# RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

## FAVORISER LA CIRCULATION DES DONNÉES EN AGRICULTURE

La circulation des données favorise la création de services pour les éleveurs. Leur maîtrise est indispensable.



L'ACTA a publié un livre blanc sur l'**accès aux données** pour l'innovation en agriculture. Le risque de non maîtrise de l'explosion des données produites par les exploitations est leur **accaparement** par certains acteurs économiques. Les agriculteurs seraient alors captifs de leurs systèmes d'information : choix limité des logiciels utilisables, R&D agricole déconnectée des données et donc de la réalité.

Pour éviter cela, l'ACTA faisait 10 recommandations en 3 axes :

- pratiquer l'**Open Innovation**, co-construire les services en mobilisant de nouveaux partenariats et compétences ;
- mobiliser les technologies pour **fluidifier** les échanges de données ;
- **clarifier** les questions de propriété et de transparence pour rassurer les acteurs.

[Consulter le livre blanc](#) et sa synthèse

## REVOLUTION NUMERIQUE ET SPORT

Développement des objets connectés pour les sportifs. Des clubs de plus en plus connectés.

Les outils numériques et objets connectés sont de plus en plus nombreux à être proposés par des entreprises ou startups pour la filière équine et font l'objet de présentation au public : salon du cheval d'Angers, Journée nationale de la recherche (voir note prospective n°1) ou plus récemment lors des HIT de Saumur.

Alors que la filière cheval en est au début de l'appropriation de ces outils, il est intéressant de s'intéresser aux évolutions qu'ils génèrent ou vont générer dans les autres sports utilisateurs de ces services depuis plus longtemps et qui font l'objet d'études descriptives et prospectives.

Le **taux de pénétration** des appareils connectés est très élevé. Un sportif sur trois utilise un **appareil de mesure** de la performance dont près d'un quart sur un smartphone. Pour les **amateurs**, la demande porte sur la fourniture d'applications rendant des **services complémentaires** comme un programme d'entraînement à la simple fourniture



Afin de favoriser la circulation des données tout en permettant aux agriculteurs d'en rester maître, la FNSEA et JA proposent une **charte sur l'utilisation des données agricoles** fondée

sur 13 principes généraux de bonnes pratiques autour de 4 axes :

- la **lisibilité** pour l'agriculteur (contrat écrit, droit à l'information, ...)
- la **transparence** ( lieu de stockage, possibilité de récupérer les données, ...)
- la **maîtrise de l'usage** ( consentement pour la réutilisation, résiliation, ...)
- la **sécurité** (confidentialité et anonymisation de certaines données, ...).

### ENSEIGNEMENTS POUR LA FILIÈRE CHEVAL

Les utilisateurs des services numériques doivent rester attentifs aux conditions d'usage des données qu'ils produisent. Le respect des principes énoncés dans cette charte est un indicateur du respect de leurs intérêts.

[Consulter la charte](#)

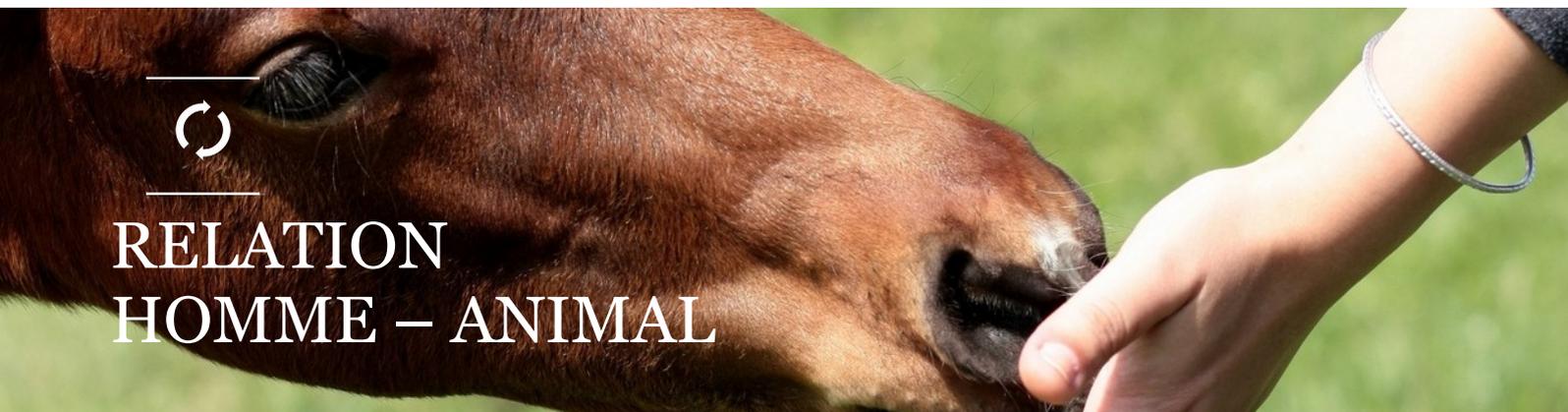
de données (pour éviter l'effet gadget rapidement abandonné), et sur la possibilité de partager les résultats en **réseau**. Les **sportifs de haut niveau** utilisent les mesures produites pour **améliorer leurs performances**, anticiper les potentielles blessures, mais les partagent peu, compétition oblige.

Sources :

[Le marché français du sport connecté](#) sur lesechos-etudes.fr  
[Sport et technologie](#) sur drsport.fr

Les **clubs sportifs** peuvent être **ubérisés** par des fournisseurs de services numériques. Pour l'éviter, ils peuvent proposer leur propre **plateforme numérique**.

[Ecouter « le sport et la révolution numérique »](#) interview de Emmanuel Bayle sur sport-bretagne.fr  
[Consulter « la fabrique du sport »](#) par Alain Loret sur swi-sportdata.com



# RELATION HOMME – ANIMAL

## UN PROJET DE GUIDE EUROPÉEN DE BONNES PRATIQUES POUR LE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX

Le sous groupe cheval de la plate-forme de l'Union européenne sur le bien-être animal rédige un projet de guide

L'enquête Eurobaromètre de mars 2016 avait montré l'**intérêt** des **européens** pour le **bien-être animal**.

<b>94 %</b> des européens considèrent qu'il est <b>important</b> de <b>protéger le bien- être</b> des animaux d'élevage	<b>40%</b> des européens considèrent que le <b>bien-être</b> devraient être <b>réglementé</b> par les <b>pouvoirs publics</b>	<b>43 %</b> des européens considèrent que le <b>bien-être</b> devrait être <b>traité</b> par les <b>entreprises</b> et les <b>pouvoirs publics</b>
---	---	---

Télécharger la [synthèse](#) de l'Eurobaromètre

Ayant élaboré en 2012 une stratégie pour le bien-être animal, la Commission européenne a mis en place en 2017 une "plate-forme européenne" sur le bien être animal. Composée de 75 membres représentant les États membres, les entreprises, la société civile et les scientifiques, elle s'est réunie pour la première fois en juin 2017. Elle est avant tout un **lieu d'échange d'informations et d'expériences**.

L'après midi de la cession du 10 novembre 2017 avait été consacré aux équidés. La commission avait alors accepté la création d'un **sous-groupe informel sur les équins** conduit par le Danemark. Celui-ci s'est réuni deux fois pour rédiger un **Guide européen de bonnes pratiques** pour le cheval (guide pour ânes et mulets à suivre). Ces guides n'ont pas pour objet de remplacer les législations ou guides existants, ni d'être un modèle pour de futures réglementations, mais sont destinés aux détenteurs.

### INTÉRÊTS POUR LA FILIÈRE CHEVAL

Les éléments de ces guides sont des indicateurs des tendances et attentes sociétales.

On peut notamment noter l'attention portée à :

- l'intérêt de **favoriser les contacts sociaux** entre chevaux ;
- l'**accès au plein air** ou à des **aires d'exercices**.

[Consulter le CR de la cession du 10/11/17 sur les équidés](#)  
[Télécharger le projet de guide pour les chevaux](#)

## COLLOQUE AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE PAR LA LIBÉRATION DE L'INFORMATION

Des actions concrètes co-construites pour permettre aux consommateurs de choisir les produits respectueux du bien-être animal

M. Loïc Dombrevail, président du groupe d'étude « condition animale » de l'Assemblée nationale et l'association « Ensemble pour les animaux » organisait le 29 juin 2018, un colloque intitulé « Améliorer le bien-être des animaux d'élevage par la libération de l'information » à destination des parlementaires et des journalistes. Intervenait dans ce colloque des représentants et des acteurs économiques de la filière viande, des représentants des associations Welfaristes et des porteurs de projets sur le bien-être animal.

La thèse présentée est qu'une **solution pragmatique** pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage est de libérer l'information sur leurs conditions d'élevage, de transport et d'abattage. Ainsi les consommateurs pourront faire un choix en toute connaissance, favoriser les pratiques plus soucieuses du bien-être et le travail des acteurs de ces filières rénovées pourra être rémunéré à sa juste valeur.

Cette démarche était illustrée par la présentation de divers projets (portant notamment sur la segmentation et sur l'étiquetage des produits commercialisés en fonction de critères de bien-être) et par une table ronde.

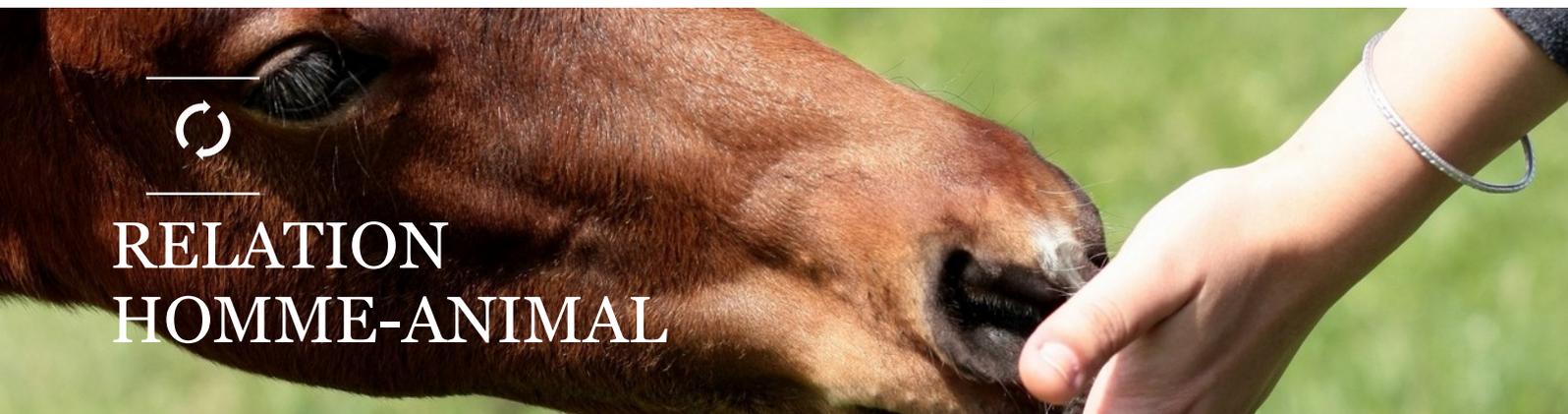
[Télécharger l'article d'Equ'Idée sur le colloque](#)

### ENSEIGNEMENTS POUR LA FILIÈRE CHEVAL

Les projets présentés et les débats ne concernaient pas la filière cheval. Il est néanmoins possible d'en tirer les questionnements suivants pour celle-ci.

La prise en compte du **bien-être** animal est une **attente forte de la société** qui va en croissant. Elle passe notamment par une demande des acheteurs de **connaître les conditions d'élevage** des produits qu'ils achètent. Cette attente va t'elle apparaître dans la filière cheval ? A quel niveau ? Choix des prestataires de services (centres équestres, ...) Achat de chevaux ? Une enquête 2018 (publication à venir) de l'OESC montre que 4 acheteurs de chevaux sur 10 souhaiteraient avoir plus d'informations sur le passé de ceux-ci.

Des **collaborations** acteurs des filières / associations **Welfaristes** sont mises en place autour de projets de promotion de produits issus de pratiques d'élevage plus respectueuses du bien-être. Ces **actions concrètes** permettent de trouver des accords même si les horizons restent différents entre acteurs des filières et associations Welfaristes.



# RELATION HOMME-ANIMAL

## UNE NOUVELLE DÉFINITION DU BIEN-ÊTRE PAR L'ANSES

L'ANSES propose une définition du bien-être fondée sur l'état mental et physique de l'animal et ses attentes.

Dans un avis d'avril 2018, l'ANSES propose une nouvelle définition : le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal.

Elle s'appuie sur les évolutions philosophiques, sociétales et juridiques du concept de bien-être et prend en compte les résultats scientifiques les plus récents. Elle implique plusieurs notions.

- Le bien-être se mesure au niveau **individuel** (par opposition au groupe) et dépend du **contexte** (effet de l'environnement).

- Bonne santé, niveau de performance, absence de stress ne sont pas des indicateurs suffisants. Le **ressenti** de l'animal, qu'il soit positif ou négatif, est à prendre en compte. En effet, l'animal est un être sensible (physiquement et mentalement) et conscient (possibilité pour l'animal de caractériser la façon dont il ressent la situation qu'il vit)

- La non satisfaction d'un besoin (soif, motivation comportementale, ...) induit un **état de mal-être** pouvant

entraîner des perturbations comportementales, physiologiques ou de la santé.

- l'**attente**, processus mental généré par l'anticipation d'un événement, induit des émotions positives et négatives pouvant participer au bien-être.

En conséquence, la mesure de la bien-traitance (ce que l'humain apporte à l'animal pour assurer son bien-être) ne suffit plus pour évaluer le bien-être de l'animal, mais il faut aussi prendre en compte sa perception de sa situation (les signes d'émotions positives ou négatives) qui peut varier en fonction de l'individu et de l'environnement.

Ainsi, les **protocoles d'évaluation** du bien-être doivent prendre en compte des données sur l'environnement mais aussi une analyse du comportement et de l'état physiologique, et de l'état de santé de l'animal pour donner une **vision intégrée** de son bien-être.

[Consulter l'avis de l'ANSES](#)

AWIN horse est un exemple de protocole d'évaluation prenant en compte ces différentes dimensions du bien-être.

[Consulter AWIN Horse](#)

## LES MOUVEMENTS POUR LA CAUSE ANIMALE

Les organisations de défense animale : des motivations et des modes d'action différents

Les mouvements de défense basent leur action sur l'**éthique animale**. Celle-ci peut être définie comme l'étude de la **responsabilité morale** des hommes à l'égard des animaux pris individuellement (J.B. Jeangène Vilmer). Elle est fondée sur la reconnaissance que l'animal est un **être sensible**. Elle questionne sur les **devoirs** envers les animaux, l'existence ou non de leurs **droits** et les jugements moraux sur la façon dont ils sont traités.

De façon très synthétique, on peut distinguer 3 courants de pensée:

- l'**utilitarisme** pour lequel est préférable ce qui avantage le plus grand nombre d'êtres sensibles (humains et autres animaux) ;
- le **déontologisme** pour lequel est moralement obligatoire ce qui respecte les droits des individus, animaux compris ;
- la **reconnaissance de devoirs** des humains envers les animaux sans leur en donner.

Schématiquement, ces courants croisent deux options pratiques :

- les **welfaristes** (SPA, LFDA, CIWF, Welfarm,...) souvent utilitaristes ou tenants des devoirs envers les

animaux, demandant la prise en compte de leur bien-être notamment dans l'élevage industriel,

- les **abolitionnistes** (L214,...), souvent déontologistes, prônant l'antispécisme, la suppression de l'exploitation des animaux (et donc de l'abattage).

Sources :

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, [Les principaux courants en éthique animale](#), <http://www.jbjv.com>.

[Avis de l'ANSES sur une définition du bien-être](#)

Les associations **Welfaristes**, tout en dénonçant les abus de l'élevage industriel, **collaborent** avec les acteurs des filières de production avec des actions concrètes (cf [Améliorer le bien-être des animaux d'élevage par la libération de l'information](#)).

Une étude de l'agence Shan analyse la stratégie de communication de L214. Elle repose sur un triptyque : des contenus à fort impact émotionnel, un pool important de porte-paroles, des exclusivités avec les médias. Elle dénonce à répétition des dysfonctionnements à fort impact émotionnel pour **transformer** en profondeur la société.

Télécharger [Les ingrédients d'une communication explosive](#), Nicolas Vanderbiest et Amaury Bessard, Shan, mai 2018

# CONTROVERSE SUR L'ÉLEVAGE

## COLLOQUE CONTROVERSE SUR L'ÉLEVAGE, COMPRENDRE ET AGIR

La controverse sur l'élevage, mieux la comprendre pour agir en faveur d'un élevage bien accepté.

Lors de ce colloque, organisé le 5 avril 2018 par l'Ifip, l'ITAVI, l'Idèle et la chambre d'agriculture de Bretagne, étaient présentés les résultats du projet ACCEPT (analyse de la controverse sur l'élevage bovin, porcin et avicole) et les actions à mettre en œuvre pour favoriser son acceptabilité.

Les éléments présentés corroborent les conclusions du colloque du 14 février « Élevage et Société, vers un nouveau pacte » organisé par Alice, France Conseil Élevage, Races de France (cf note prospective n°1). Des points de vigilance pour la filière cheval peuvent en être tirés.

La **controverse** sur l'élevage est un **conflit tripartite** avec **deux parties prenantes** (le monde de l'élevage et les associations de protection animale et de l'environnement) et **un public** qui juge. Elle se structure autour d'**incertitudes** concernant l'impact environnemental et sanitaire de l'élevage, le bien-être animal et l'industrialisation de l'élevage. L'**enjeu** pour les parties prenantes est de **rallier le public** à leur cause. Il est probable qu'elle constitue un processus de **construction d'un consensus welfariste** de la société.

La **concertation** entre monde de l'élevage et associations **welfaristes** pour la **co-construction** de ce consensus est indispensable. Elle permet de contenir la poussée

abolitionniste (en faveur de la suppression de l'élevage de rente).

Il est nécessaire d'écouter **les signaux faibles** (signes précurseurs de demandes ou d'évolutions fortes) pour :

- **anticiper** les points de divergence et polémiques
- réfléchir les **investissements lourds** en tenant compte des éventuelles contraintes futures (par exemple les bâtiments).

Enfin, **différents scénarios** d'évolutions de la controverse étaient présentés.

### QUESTIONNEMENTS POUR LA FILIÈRE CHEVAL

Quels seraient les effets de ces scénarios sur la filière ?

- Sc 1 : concurrence pour l'occupation des sols entre élevage et production végétale ?
- Sc 3 : Nécessité de co-construction de guides de bonnes pratiques avec la société civile.
- Sc 5 : Utilisation du cheval plus difficile (cf scénario « cheval de compagnie », note prospective n°1)

[Télécharger l'article d'Equ'Idée sur le colloque](#)

1. Faire face au dérèglement climatique	2. La junk-food se généralise	3. Filières et citoyens co-construisent des démarches de progrès	4. Produire moins mais mieux sur le modèle viticole	5. Stigmatisée, la viande est le nouveau tabac
Enjeux sociétaux secondaires face à l'urgence climatique. Produire est la priorité. En France, <b>diminution de l'élevage herbivore</b> subsistant uniquement dans les <b>zones non cultivables</b> . Indifférence des consommateurs vis à vis de l'élevage. Développement de l'autoconsommation	<b>Absence de crise majeure. Loisirs</b> et produits transformés <b>privilegiés</b> . Diminution de l'intérêt pour les enjeux éthiques et environnementaux. <b>Concentration</b> des élevages pour exploiter les économies d'échelle.	Élevage diversifié accepté grâce au <b>dialogue</b> entre filière et société. <b>Socle de bonnes pratiques</b> porté par chaque filière. Stabilisation du nombre d'élevages après une diminution. <b>Démarches qualité</b> diversifiées pour répondre aux attentes des consommateurs.	Forte diminution de la consommation de viande mais budget important pour l'alimentation. <b>Filières officielles de qualité</b> privilégiées par les consommateurs. Diminution du nombre et de la taille des élevages. Pour les herbivores, <b>modes d'élevage</b> essentiellement <b>basés sur l'herbe</b>	<b>Pensée végétarienne dominante</b> . Très forte diminution de la consommation de viande. <b>Peu de liens</b> entre <b>hommes et animaux</b> . <b>Propriété</b> des animaux <b>très réglementée</b> .

Tableau 1: scénarios prospectifs sur l'évolution de la controverse sur l'élevage

Publication Institut français du cheval et de l'équitation

Rédaction : Hubert de Cadolle

Crédits photos : Free-photos / Pixabay; Olivier Macé; Ifce / Gérard L. ; Adina Voicu / Pixabay ; Nico Wall / Pixabay